Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20261005-DEL20261010-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 5 octobre 2026

—

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 22
-représentés : 5

Le 5 octobre 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-neuf septembre 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme TISSIER Isabelle, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. BERTHE Thomas, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles, Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme TANVEZ Katell, Mme CIVY Anne-Marie, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. LE LAY Tugdual, Mme LALANDE Christine, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme LE GRAET Carole, Mme DUCLOS Anne, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, M. LE PILLOUER Maël, respectivement représentés par M. LE LAY Tugdual, Mme CORBEL Peggy, Mme LE GALL Déborah, Mme SANZ Myriam et M. KERHERVE Steven.

Membres absents : M. SAINT-CAST Nicolas et M. PAPION Lionel.

Secrétaire de séance : M. LE LAY Tugdual.

DEL2026-10-10-ADHESION DE LA COMMUNE DE PABU AU SIRESCOL

Rapporteur : Isabelle Tissier.

Monsieur le Maire rappelle que le Sirescol, créé en 2005 réunit autour de la production de repas les communes de Guingamp, Yvias, Kerfot, Quemper-Guézennec et Lanvollon. Il produit quotidiennement 870 repas scolaires et 350 repas relevant du secteur social.

La commune de Pabu a sollicité son adhésion au SIRESCOL pour son restaurant scolaire. Cette demande a été acceptée par le comité syndical.

Les communes membres disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'admission de la nouvelle commune, dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale. A défaut de délibération dans ce délai, leur décision sera réputée favorable sur l'admission de la nouvelle commune.

VU la délibération du Conseil Municipal de Pabu en date du 06 Juillet 2026 portant demande d'adhésion au SIRESCOL ;
VU la délibération du comité Syndical du SIRESCOL en date du 08 Septembre 2026 approuvant la demande d'adhésion de la commune de Pabu au syndicat ;
VU l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20261005-DEL20261010-DE

CONSIDÉRANT que la commune de GUINGAMP a reçu la notification de la délibération du SIRESCOL le 09 Septembre 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune de Pabu au SIRESCOL

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Tugdual LE LAY

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)